

« NOTE DE SERVICE »

DESTINATAIRES : Marcel Bergeron, Luc Bilodeau, Sébastien Boivin, Sylvain Desgagné,
 Kim Labrecque, François Plourde, Jean-Paul Pouliot

EXPÉDITEUR : Ghislain Pomerleau

COPIES : Noël Ayotte, Sylvain Boucher, René Drouin, Yoland Dubé, Mario Gagnon,
 Luc Laforge, Paulin Thibeault, Alain Tremblay

DATE : Le 2 février 2009

OBJET : *RÉUNION DU COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ – OCTOBRE 2008*

Veuillez prendre note que nous tiendrons notre rencontre du comité santé sécurité **le lundi 27 octobre 2008 à la salle Ressources humaines à 13 h.**

ORDRE DU JOUR

ITEM	INFO.	CONS.	DÉC.	TEMPS	SUJETS
1	X			10 min	Retour dernière réunion
2	x			5 min	Feuille de suivi CSS
3	X			10 min	Statistiques d'accidents, EPI, Info Prévention
4	X			5 min	Suivi des inspections planifiées
5	X			5 min	Suivi des contracteurs
6	X			10 min	Rapport d'enquête d'accident
7	X			10 min	Présence des RP sur le plancher
8	X			5 min	Hygiène industrielle
9	X			10 min	Rencontre du médecin de la mine
10	X			5 min	Comité ergo
11	X			5 min	Dossier transmis au médecin
12	X			10 min	Bureau des représentants à la prévention
13	X			5 min	Nouveau surintendant
14	X			5 min	Colloque Jonquière
15	X			10 min	Varia
TOTAL				1 h 50	

Merci de votre collaboration.

MINE NIOBEC

RÉUNION DU COMITÉ DE SANTÉ - SÉCURITÉ COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 Octobre 2008

SONT PRÉSENTS : Marcel Bergeron, Luc Bilodeau, Sébastien Boivin,
Sylvain Desgagné, Kim Labrecque, Ghislain Pomerleau,
Jean-Paul Pouliot

EST ABSENT : François Plourde

COPIES : Noël Ayotte, Rosanne Bergeron, Sylvain Boucher, André Demers,
René Drouin, Yoland Dubé, Mario Gagnon, Francine Leclerc,
Steve Thivierge, Tableau C.S.S (6)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est animée par Ghislain Pomerleau qui souhaite la bienvenue à tous les membres de CSS.

Pour l'ordre du jour voir annexe I.

2. RETOUR SUR LA DERNIÈRE RÉUNION ET FEUILLE DE SUIVI DU 28 AOÛT 2008

Tous les points sont révisés et quelques points reviennent à l'ordre du jour.

- ☞ Ghislain Pomerleau explique la simulation d'incendie sous-terre qui a eu lieu hier. Tout a très bien fonctionné et la localisation de tout le personnel (72) travaillant sous-terre s'est très bien déroulé ainsi que l'intervention de l'équipe du sauvetage miner. Félicitations !
- ☞ Sébastien Boivin explique toute la procédure d'évacuation (sonde et alarme) qui a été améliorée dernièrement, et du bon travail de l'équipe de pompiers lors de l'intervention du 1^{er} octobre dernier suite à une fuite d'acide chlorhydrique.
- ☞ Suite à la reprise de l'enquête des sacs fondus à l'emballage du concentrateur, deux recommandations ont été ajoutées, soit l'installation d'un thermocouple pour permettre à l'opérateur de voir la température du concentré avant l'emballage et voir à ne pas dépasser la température de détérioration du sac.

3. STATISTIQUES D'ACCIDENTS

Statistiques d'accidents : Les statistiques d'accidents 2008 sont remises à tous les membres du CSS. De plus, le résumé des événements de 2008 de chaque département respectif est remis aussi.

ÉPI : Le résultat des essais des bottes de cuir de marque KOSTO est présenté aux membres. Suite aux résultats positifs, il est décidé par les membres du Comité de changer de marque.

INFO-PRÉVENTION : Le prochain « INFO-PRÉVENTION » traitera de la glace l'hiver, du cadenassage, des sous-traitants et un article sur la santé.

4. SUIVI DES INSPECTIONS PLANIFIÉES

Les feuilles de suivi des inspections planifiées 2008 sont remises aux membres du CSS pour le suivi et être à jour d'ici à la fin de l'année.

5. SUIVI DES CONTRACTEURS

Le coordonnateur en santé sécurité et les responsables des projets poursuivent toujours les tournées hebdomadaires des contracteurs sur le terrain.

6. RAPPORT D'ENQUÊTE D'ACCIDENT

Tel que le mentionne la norme d'application datée du 7 novembre 2005, le supérieur immédiat est toujours responsable de le remplir et de le compléter.

Si l'employé va travailler dans un autre département, le superviseur est quand même responsable à savoir s'il y a eu rapport suite à un incident, à savoir s'il va avoir enquête, si les correctifs ont été faits au besoin et que le cheminement se fasse comme si c'était dans son département.

7. PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS À LA PRÉVENTION SUR LE PLANCHER

Le nombre d'heures allouées à la santé sécurité pour les représentants à la prévention fait partie maintenant de la convention. Toute les heures allouées aux enquêtes, aux réunions, sur le plancher seront chargées à l'avenir au numéro 6013-01 afin d'y faire la compilation des heures.

Les représentants à la prévention vont axer plus leur présence sur le terrain.

8. HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les tests d'hygiène industrielle suivent le calendrier tels qu'ils sont planifiés sur l'échéancier.

Une rencontre sera planifiée avec les représentants du CLSC en décembre afin de planifier l'échantillonnage 2009.

Une rencontre du comité de radioprotection a eu lieu jeudi le 30 octobre.

9. RENCONTRE DU MÉDECIN DE LA MINE

Luc Bilodeau explique que suite à une enquête, un employé a mentionné qu'à son retour au travail, il avait dit qu'il avait encore des douleurs et que celui-ci a été retourné à son travail normal.

Il y a discussion par la suite des membres du CSS. C'est certain que lorsque le papier du médecin est marqué « retour au travail normal », c'est lui le professionnel qui est le plus apte à connaître ces conditions. Malgré cela plusieurs exemples ont été donnés comme de quoi la supervision est sensible aux commentaires des travailleurs lors du retour au travail où des efforts sont faits afin d'aider l'individu et cela va se poursuivre.

10. COMITÉ ERGONOMIQUE

Il n'y a pas encore eu de rencontre suite à la non-disponibilité des personnes du comité. Pour la première rencontre, on va attendre la nomination du futur surintendant en santé sécurité gestion de la qualité.

Luc remet à tous les membres du CSS un outil pour prévenir les LATR fait par l'IRSST et qui a pour titre « Les groupes ergo ».

11. DOSSIER TRANSMIS AU MÉDECIN

Ghislain Pomerleau explique que parfois on a besoin d'envoyer des travailleurs en expertise auprès d'un spécialiste afin d'avoir un 2^o avis.

Celui-ci explique qu'il ne faut pas partir avec une présomption, cela est toujours fait dans le même but, c'est-à-dire soigner la personne le plus efficacement possible. Lorsque la blessure se prolonge au-delà du délai prescrit, il y a alors un problème avec le diagnostic initial. Une deuxième expertise est alors demandée. Il faut qu'il y ait un lien de confiance entre nous tous.

Kim demande des précisions à ce sujet : Dans combien de cas la décision reste en faveur du travailleur ? La démarche est toujours faite pour soigner le travailleur.

12. BUREAU DES REPRÉSENTANTS À LA PRÉVENTION

Après information auprès du département d'entretien, le bureau des représentants à la prévention va être prêt avant le 31 décembre 2008.

13. NOUVEAU SURINTENDANT

La représentativité des membres patronaux sera revue avec la venue prochaine d'un surintendant en santé sécurité gestion de la qualité.

14. COLLOQUE SANTÉ SÉCURITÉ (JONQUIÈRE)

Un retour est fait par chaque membre sur leur participation aux conférences et dans l'ensemble du colloque.

15. DIVERS

Sous-comité : Chaque département a prévu de faire des sous-comités dans les prochains jours afin de parler de leurs sujets de santé sécurité.

↶ 6 novembre – Entretien surface

↶ 12 novembre – Concentrateur Convertisseur

↶ et fin novembre sous-terre.

Départ du représentant à la prévention : Jean-Paul Pouliot mentionne qu'à partir de janvier 2009, Joël Poirier va me remplacer au sein de l'équipe du CSS. Celui-ci devrait être à la prochaine réunion de décembre.

Potentiel : Une feuille des statistiques potentiel 1 et 2 est présentée aux membres du CSS afin d'en discuter.

L'échéancier de suivi de la réunion du 28 août 2008 se retrouve à l'annexe II.

Prochaine réunion : vendredi 12 décembre à 8 h 15.

Marcel Bergeron
Secrétaire

Ghislain Pomerleau
Coprésident

Kim Labrecque
Coprésidente

MB/gl